



S'INVESTIR BENEVOLEMENT DANS LE COMMERCE EQUITABLE

Que peut-on faire ?

Certaines organisations du commerce équitable accueillent et forment des bénévoles afin de répondre à leurs propres besoins et développer leur activité. Cette fiche s'adresse à tous ceux qui souhaitent renforcer leurs connaissances sur le commerce équitable et les appliquer dans le cadre d'une activité bénévole dans ce secteur.

- ✓ Quelques rappels sur le bénévolat
- ✓ Les domaines d'activités des Organisations du Commerce Equitable
- ✓ Les formats d'engagement
- ✓ Où s'engager ?
- ✓ Pour en savoir plus...

QUELQUES RAPPELS SUR LE BENEVOLAT

Par convention, un bénévole est une personne qui participe de son plein gré à l'animation et au fonctionnement d'une organisation sans aucune contrepartie financière. A ce jour, aucune condition n'est réellement posée pour définir précisément le statut de bénévole.

En France, on dénombre actuellement 12 millions de bénévoles dans le milieu associatif. Leur travail est indispensable au bon fonctionnement des structures de solidarité et des associations, dont les ressources financières sont limitées. Le bénévolat participe à la création de richesses et de revenus ; il contribue au développement d'une solidarité active, où chacun peut s'investir selon ses compétences et ses disponibilités, sans monétarisation.

Les bénévoles peuvent se voir confier des tâches variées qui couvrent la majorité des domaines de compétences (vente, information, mobilisation lors des campagnes, mais aussi comptabilité, gestion, accueil, formation de futurs bénévoles...). Des profils divers sont donc recherchés par les associations, qui sont en demande de bénévoles qualifiés.

A noter aussi que, dans le cadre d'une future candidature à un poste de salarié dans le secteur de la solidarité internationale, ce sont les engagements associatifs et bénévoles qui permettent de se distinguer et de valoriser sa motivation.

LE DOMAINE D'ACTIVITE DES ORGANISATIONS DE COMMERCE EQUITABLE

Les Organisations du Commerce Equitable (OCE) peuvent être de différents statuts (associations, entreprises...) et engagées à différents niveaux. Malgré des caractéristiques qui leurs sont propres, elles partagent des objectifs convergents.

- ✓ Ces OCE se distinguent tout d'abord par leur **activité** :
 - **Organisations de sensibilisation, d'éducation au développement, de formation et de plaidoyer,**
 - **Opérateurs économiques :**
 - importateurs grossistes ou détaillants, centrales d'achat,
 - magasins spécialisés de commerce équitable (commercialisation et information),
 - organisations de certification ou de renforcement des systèmes de garantie,
 - associations de tourisme équitable.
- ✓ Les compétences à mobiliser couvrent de nombreuses disciplines et activités.
 - **Gestion** : secrétariat, comptabilité, administration, ressources humaines, gestion de projets...
 - **Communication** : infographie, administration d'un site Web, partenariats...
 - **Animation** : animation de réseaux, animation de conférences et de débats, formation de nouveaux bénévoles, mobilisation pour des campagnes ou des pétitions, animation d'un point de vente...

Les organisations de commerce équitable recherchent un bénévolat de compétences alors que l'on constate un manque d'engagements bénévoles accompagnés d'un savoir-faire professionnel précis.



PLUSIEURS FORMATS D'ENGAGEMENT

Le bénévolat permet différents types d'engagements en fonction de la disponibilité, de la compétence et du degré d'implication des bénévoles.

On distingue :

- ✓ Les **actions ponctuelles** : participer à des événements annuels (comme la Quinzaine du Commerce Equitable), s'engager sur une ou des campagnes précises. Ce type d'engagement, peu contraignant, n'implique pas un lien à long terme entre la structure et le bénévole. Vous pouvez par exemple aider à tenir un stand d'information sur le CE, animer une dégustation de produits équitables, prendre part à des conférences ou aider à la mise en place d'expositions.
- ✓ Les **actions suivies** : mener des actions ou chantiers de suivi directement liées au fonctionnement interne de la structure d'accueil, souvent sur un plus long terme. Les actions suivies ont l'avantage d'instaurer un cadre plus étroit et plus durable entre les deux parties.

OU S'ENGAGER ?

Les groupes locaux des structures de commerce équitable font constamment appel à des bénévoles afin de couvrir leurs besoins croissants. C'est le cas de :

- ✓ La Fédération Artisans du Monde : 50 salariés et 5000 bénévoles, 160 associations locales présentes sur tout le territoire.
- ✓ Max Havelaar France : environ 1 000 bénévoles investis auprès de 42 groupes locaux.
- ✓ Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement : environ 15 000 bénévoles répartis dans 99 comités diocésains et 1000 équipes locales.

POUR EN SAVOIR PLUS...

De nombreux organismes ou associations peuvent vous aider dans la recherche d'une activité de bénévolat qui vous convienne, et certains organisent des rencontres spécialement tournées vers le bénévolat :

- ✓ Les Journées de l'engagement bénévole, par la Fédération Artisans du Monde www.artisansdumonde.org
- ✓ Sites Internet d'accompagnement au bénévolat :
 - France Bénévolat : www.francebenevolat.com
 - Envie d'Agir : www.enviedagir.com
 - Je veux aider : www.jeveuxaider.com
- ✓ Le site de la PFCE recense l'ensemble de ses membres et propose des liens vers leurs propres sites. Un bon nombre d'entre eux accueille des bénévoles : www.commerceequitable.org
- ✓ Vous pouvez également vous adresser aux Délégués Départementaux à la Vie Associative (DDVA) de votre région.
- ✓ Le site gouvernemental de la vie associative : www.associations.gouv.fr